

LETTRE D'INFORMATIONS DU BOULLAY MIVOYE*

• RENDEZ VOUS EN FIN DE PAGE



PREMIERE ÉDITION



PRINTEMPS 2021

L'EDITO DU MAIRE

Chères Bétuloises , Chers Bétulois ,

L'année 2020 qui s'est achevée laissera un goût amer à bon nombre d'entre nous. La pandémie a bouleversé notre quotidien. Nous avons dû dès le mois de mars 2020 et ce, pour le reste de l'année mettre notre vie entre parenthèse. Toutes les manifestations festives et associatives que nous avons programmées ont dû être annulées.

Je me réjouis des naissances enregistrées et des mariages célébrés malgré la conjoncture actuelle. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Bétuloises et Bétulois qui ont choisi de vivre dans notre village. J'ai une pensée émue accompagnée d'une grande tristesse pour nos villageois qui nous ont quittés durant cette année et souhaite assurer mon soutien à toutes celles et ceux qui y ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19. Malgré cela, dans ce contexte sanitaire exceptionnel,

les Bétulois se sont déplacés en nombre et ont renouvelé leur confiance à la liste que j'avais l'honneur de représenter. Je tiens sincèrement à les remercier de leur soutien.

Une nouvelle équipe municipale a donc été élue avec 4 nouvelles personnes. Très vite, j'ai pu mesurer leur enthousiasme et l'encouragement des « anciens » à leur côté. Je remercie mon équipe municipale pour leur action pour gérer premièrement la crise sanitaire, engager les actions du mandat et les invite à continuer dans ce sens pour les cinq prochaines années à venir.

Plusieurs travaux ont été réalisés en 2020 : la réfection du parking de la mairie et l'enlèvement des points dangereux aux terrains de tennis et de basket ainsi que divers travaux de voirie.

D'autres projets sont engagés et trouveront une réalisation en 2021 : la finalisation des travaux de la chapelle, la restructuration et la mise aux normes PMR du cimetière, la rénovation d'une partie de la mairie et la mise en accessibilité PMR de l'église. Des projets de sécurité sont également à l'étude par le Département pour la rue du Moulin.

Chers Concitoyens, je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons nos petits bonheurs du quotidien. Nous devons croire en un avenir plus serein.

Prenez soin de vous et de vos proches.

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI DE 14H À 16H30
MERCREDI DE 9H À 12H00
JEUDI DE 16H À 18H15

PERMANENCE DES ADJOINTS
LES 1ER ET 3ÈME SAMEDIS DU MOIS
DE 10H À 12H

PERMANENCE DU MAIRE SUR
RENDEZ-VOUS

Horaires relatifs au bruit

LUNDI AU VENDREDI
8H30 À 12H00 / 14H30 À 19H30

SAMEDI
9H00 À 12H00 / 15H00 À 19H00
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
10H00 À 12H00

Pour les consignes de propreté de la commune et les interdictions , merci de consulter le site de la mairie.

Stéphane HUET, Maire

Cette lettre d'information a pour but de remplacer le bulletin municipal que nous connaissions jusqu'à aujourd'hui. Son édition se fera chaque trimestre au changement des saisons. Elle ne demande qu'à s'améliorer. Nous ferons en sorte de l'agréments au fur et à mesure et de vous apporter un maximum d'informations sur la vie de notre belle commune !!!

LES ACTUS

COVID 19



Pour prendre un rendez-vous pour la vaccination contre la COVID 19, vous pouvez appeler le centre de vaccination de Dreux au 02 18 48 51 51

RENTRÉE SCOLAIRE



Pour inscrire votre enfant à l'école du Boullay Thierry, vous devez compléter et renvoyer la fiche d'inscription (disponible sur le site leboullaymivoye.fr onglet enfance et petite enfance) à sirpboullaythierry@wanadoo.fr

Un transport scolaire est prévu par l'agglomération de Dreux pour les enfants de la commune, vous pouvez faire une demande sur agglomeration-dreux.fr

INFO TRAVAUX



Les travaux de rénovation du cimetière sont en cours d'achèvement. Les allées goudronnées permettent à quiconque de circuler à pied sans difficultés (accessibilité PMR).

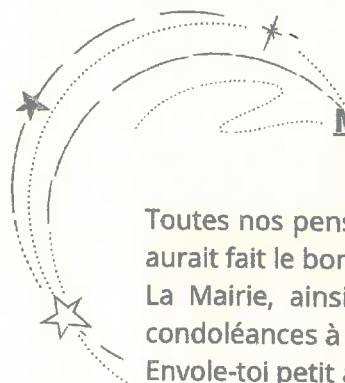
Dans les mois à venir, les travaux vont se poursuivre : les côtés des allées seront recouverts d'une émulsion, une stèle sera installée au jardin du souvenir et quelques bons coups de pinceaux viendront compléter cet embellissement.

Une phase de test a été réalisée dans la rue du Moulin afin d'en mesurer la vitesse et les possibles aménagements à envisager. La commission sécurité doit se réunir prochainement avec le Conseil Départemental pour établir son rapport. Vous le retrouverez par la suite affiché à la Mairie et sur le site de la commune.



Mise en place de l'application CIVOX ! Disponible sur Android & IOS , cette application vous permettra de recevoir les alertes et notifications de la commune .

Le site internet aura également droit à une refonte afin de vous offrir toutes informations qui vous seront nécessaires .



Message pour un petit ange parti trop tôt

Toutes nos pensées se tournent vers Katalyna Beauzée. Une petite princesse qui aurait fait le bonheur de ses parents...

La Mairie, ainsi que les membres du conseil, présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Envole-toi petit ange !!!

Katalyna 13/03/21 - 22/03/21

Le moment gourmand



Les crêpes au sucre

Ingrédients : de la pâte à crêpes et du sucre

Faire cuire la pâte à crêpe et mettre le sucre !!! Pour ceux qui le souhaitent, rajouter du Rhum !!!

Et bon appétit bien sûr !!!

Retrouvez vos informations de collectes et consignes de vos déchets :

<https://www.dreux-agglomeration.fr/mon-quotidien/mes-dechets/collectes-et-consignes/Secteur-25>

Carton rouge

Les décharges sauvages

Notre commune subit des actes d'incivilités sur les chemins communaux.

Les déchèteries et ramassages de déchets sont à proximité.

Carton vert

Arrivée de la fibre sur notre commune

mai - juin

Attention toutefois aux démarrages, nous vous invitons à patienter pour ne pas souscrire et perdre votre accès ADSL le temps du transfert.

***Appel à la participation ! proposez le nom de votre lettre d'information sur communication.boullaymivoye@gmail.com !**

Vos élus sélectionneront les plus originaux ! Soyez créatif

La citation du moment



Rejoignez nous sur notre site : <https://leboullaymivoye.fr/>

& restez connecté aux nouvelles via **CIVOX**

(disponible sur le Playstore & l'Appstore)

"QUI NE FAIT PAS QUAND IL PEUT NE FAIT PAS QUAND IL VEUT."

PETITS RAPPELS POUR LA SÉRÉNITÉ DE TOUS:

PROPRETE DE NOTRE VILLAGE :

Les habitants de la commune sont invités à nettoyer les abords de leurs propres trottoirs et caniveaux. Ils sont tenus de procéder à l'élagage de leurs arbres et haies de façon à ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Au fait : les trottoirs c'est pour les piétons pas pour les voitures

CHIENS ERRANTS :

Il est interdit de laisser divaguer les chiens sous peine de contravention.

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

BOITES AUX LETTRES :

Votre nom sera inscrit lisiblement sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier et des circulaires de la mairie ; il est préférable de n'avoir qu'une seule boîte aux lettres par foyer - Pensez à y noter le numéro- Merci !

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Une visite au secrétariat de la Mairie vous permettra d'obtenir tous renseignements utiles pour effectuer vos démarches administratives.

POUR CEUX QUI QUITTENT LA COMMUNE

Veuillez signaler en mairie, la date de votre départ et votre nouvelle adresse. Les containers pour les ordures ménagères et les emballages fournis gratuitement devront être laissés sur place.

~~~~~

### **Associations Communales**

- ***La bibliothèque vous accueillera à nouveau prochainement.***
- ***L'association « Les chats de hasard », toujours très active, aide les chats perdus à trouver une famille.***
- ***L'association « Familles rurales » qui propose tout au long de l'année des manifestations et des activités hebdomadaires : Patchwork et Travaux d'aiguilles, Yoga et Marche, reprendra ses activités à la rentrée de septembre 2021.***

***Sans association une commune serait bien triste, merci aux bénévoles qui les animent.***

\*\*\*\*\*

### **NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION**

Votre Commune change ! Les lettres d'informations viennent remplacer le bulletin municipal, avec une diffusion plus régulière afin de vous offrir les nouvelles les plus actuelles possible.

Nous privilégions une communication digitale via CIVOX (*application gratuite, disponible sur l'AppStore et le PlayStore*) ou notre site internet.

Toutefois, si vous n'êtes pas en capacité d'accéder à ces outils de consultation, et que vous souhaitez bénéficier d'une édition papier, nous vous remercions de retourner ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie, en précisant vos coordonnées.

NOM :

Prénom(s) :

Adresse complète :

